

Mais ces décrets n'étaient, en réalité, appliqués que dans une très faible mesure ; une effroyable disette sévissait ; or, ces mesures de prévoyance sociale exigeaient, pour être efficaces, que la production fût prospère. Elles se réduisirent pratiquement à ceci : la Commune affamée songeait d'abord à la mère et à l'enfant. Aux jours de la pire famine, quand il n'était pas rare que la faim fit défaillir des passants dans la rue, les enfants étaient à peu près nourris ; c'était même un avantage réel que d'avoir une famille nombreuse ! La disette agissait, par ailleurs, en sens contraire des grands décrets communistes ; elle resserrait plutôt le lien familial, la famille devenant une association étroite dans l'âpre lutte pour les pommes de terre et le bois de chauffage du lendemain.

Je n'ai observé, au cours de ces années, aucun relâchement appréciable des liens familiaux, aucune licence particulière des mœurs. Si la prostitution ne disparut jamais complètement, l'atmosphère d'austérité révolutionnaire de nos capitales ne s'en ressentit guère. À l'époque où la presse bourgeoise répandait ses ineptes légendes sur la « nationalisation des femmes » en Russie — serait-ce oublié ? — la Russie rouge était certainement le pays du monde aux mœurs les plus austères et les plus simples.

#### Chiffres.

J'ai sous les yeux les statistiques officielles (2) des grad, de 1895 à 1924. Leur intérêt s'accroît du fait que les unions non enregistrées ne sont pas nombreuses, de l'avis des observateurs dans les campagnes et ne sont fréquentes que dans les milieux les plus avancés des villes. L'union légalisée est d'ailleurs, on le verra, très voisine de l'union libre.

Nombre de mariages pour 1.000 habitants et par an (ville de Léninegrad) :

Ancien régime .....	1895-1914....	6,2
Temps de guerre .....	1916....	4,7
Période révolutionnaire, début.	1917....	8,9
— continuation.	1918....	14,4
Communisme de guerre.....	1920....	27,7
Première année de la Nep....	1922....	14,9
Troisième année de la Nep (janvier à septembre).....	1923....	15,2
Quatrième année de la Nep (janvier à septembre).....	1924....	12,6

Les chiffres correspondants pour les campagnes du gouvernement de Léninegrad sont un peu différents :

(2) *Guide Statistique (Statistichéski Spravotchnik)*, édité par la Section d'Organisation du Soviet de Léninegrad, 1925.

mariages dans le gouvernement et la ville de Lénine-

Ancien régime .....	1906-1910....	7,3
Communisme de guerre.....	1920....	10,5
Nep (première année).....	1921....	14,2
Nep (troisième année).....	1923....	10,9

Ainsi : le nombre des mariages baisse sensiblement en temps de guerre ; il double dans la première année de la révolution et ne cesse de croître jusqu'à la transition brusque du communisme de guerre à la nouvelle politique économique (3) ; le retour à l'argent, au commerce, à une certaine concurrence, la fin du régime de la prévoyance sociale étendue — quoique ce ne fut le plus souvent qu'en théorie — aux besoins de tous les individus, amène, bien que coïncidant avec la fin de la guerre civile, une diminution brusque du nombre des mariages, qui continue depuis à baisser. Les fluctuations de 1923-24 semblent s'expliquer par des conjonctures économiques.

Il reste que, par rapport aux chiffres antérieurs à la révolution, le nombre des mariages a doublé, quant à présent. Dans les campagnes, la courbe est la même, mais beaucoup moins accentuée.

Le nombre des divorces ne cesse, par contre, de croître dans de fortes proportions. Voici des chiffres (pour la ville de Léninegrad ; ils nous font malheureusement défaut pour les campagnes) :

Nombre de divorces pour 1.000 mariages :		
	1920.....	66,8
	1921.....	114,1
	1922.....	152,0
	1923.....	231,2
Janvier-sept.	1924.....	257,7

La facilité du divorce, contraire aux traditions de l'ancien régime, ne pénètre malgré tout que lentement dans les esprits. Aucun exposé de motifs n'est nécessaire à l'obtention immédiate du divorce ; il

(3) La nouvelle politique économique, dite par abréviation la *Nep*, décidée par le Parti Communiste au lendemain de troubles graves dans les campagnes et du soulèvement de Cronstadt (début de 1921) consacra le retour à la liberté du commerce des blés d'abord, puis du commerce en général, la dénationalisation des petites industries ; elle fit place, en un mot, à l'initiative privée et partant à l'enrichissement des particuliers à côté de l'Etat socialiste, détenteur de la grande industrie, des transports et du monopole du commerce extérieur. L'extension du droit d'héritage et la réforme monétaire ont été, dans ces dernières années, les conséquences les plus marquantes de la *Nep* qui a beaucoup contribué au relèvement du pays, en ramenant la paix dans les campagnes. Je crois utile de rappeler que la pensée de Lénine assignait, dès le début de 1917, à la révolution socialiste, en Russie, les limites temporaires qu'elle devait atteindre ainsi en 1921 et plus tard. Voir Victor-Serge : *Lénine* 1917, Librairie du Travail.

suffit pleinement, devant la loi soviétique, que la dissolution du mariage soit voulue par l'un des intéressés. Or, un très grand nombre de demandes de divorce, adressées aux instances compétentes, contiennent encore des exposés détaillés de motifs.

Le nombre croissant des divorces, témoigne de la crise que traverse, depuis la révolution, la famille. Les causes en sont personnelles, il ressort que les divorces sont beaucoup plus fréquents dans les jeunes ménages que dans ceux de 30 à 40 ans ; qu'ils sont surtout fréquents dans la jeunesse des villes ; qu'ils demeurent assez peu nombreux dans les campagnes où la stabilité de l'union correspond à celle des intérêts matériels.

Les différences entre l'union libre (non enregistrée) et l'union légalisée, sont infimes aux yeux mêmes de la loi. A la vérité, le mariage est, dans l'U. R. S. S., une union libre constatée par la loi. Nous avons l'impression que le nombre des unions non enregistrées est très faible dans les campagnes et sensiblement inférieur dans les villes, à celui des unions enregistrées. La jeunesse communiste et étudiante dédaigne souvent les formalités de l'enregistrement.

#### Les paysans contre l'union libre.

La loi de 1918 n'admettait, formellement, de mariage que le mariage enregistré ; elle s'efforçait, d'autre part, de conférer à la formalité d'enregistrement une certaine solennité ; mais, accordant à l'épouse de fait les mêmes droits qu'à l'épouse légalisée et ne faisant aucune distinction entre les enfants issus d'une union enregistrée et ceux de l'union libre, elle était, jusqu'à un certain point, contradictoire. Dès 1923, des nouveaux projets de loi furent proposés. Une vaste consultation populaire s'institua ; les masses furent appelées à étudier la question et à se prononcer dans la presse et dans un grand nombre de réunions spéciales. La loi nouvelle a ainsi été discutée dans plus de 6.000 assemblées villageoises. On en a parlé partout, des mois durant. Les résultats de cette discussion sont, à notre avis, du plus grand intérêt.

Le pays paysan s'est prononcé dans l'ensemble pour la restauration du mariage légal. Le camarade Koursky, commissaire du peuple à la Justice, a signalé à l'Exécutif pan-russe des Soviets que la République de Russie Blanche ne considérait comme effective que l'union enregistrée ; que la législation ukrainienne admettait l'enregistrement du mariage sur la demande d'un seul des intéressés, l'autre partie pouvant, dans le délai d'un mois, élever sa protestation. « Un grand nombre d'assemblées villageoises ont demandé, dit Koursky, que la loi nouvelle contribuât à la conservation des familles nom-

breuses dans les campagnes... les ruraux ont exigé l'enregistrement du mariage » (4).

La *Pravda* a publié sur ces questions un grand nombre de lettres de ses lecteurs, sobrement commentées (5). On y voit « les paysans combattre en rangs serrés la reconnaissance, par la loi, du mariage de fait » (c'est-à-dire de l'union libre). Un paysan écrit même : « Les mariages doivent être absolument et sévèrement enregistrés et pas comme on le fait aujourd'hui : on signe des papiers, et c'est tout. Il faut délivrer aux mariés des livrets de mariage, etc... Le mariage doit être subordonné au consentement des parents. » D'autres font valoir que le non-enregistrement du mariage encourage la débâche (!!) Presque tous invoquent les intérêts de propriété, pour refuser à l'épouse de fait, mais non légale, des droits dans un partage éventuel. Les paysans demandent souvent que le divorce soit rendu plus difficile. « Dans l'intérêt de la femme, écrivent-ils, plus de divorce ! » Un paysan communiste qui a l'horreur du divorce, écrit qu'on n'en voyait pas « même sous le tsarisme » (!) Notons que c'est certainement un homme avancé dans son village. Le paysan Matvéev propose de n'autoriser tout citoyen à divorcer qu'une fois et conclut avec une candeur significative : « Nous aurons dans ces conditions une famille solide ; et ce sera le fondement véritable sur lequel nous érigerons notre chère Russie soviétique. »

Les paysans ont enfin demandé en divers endroits que la solennité du mariage fut sanctionnée par des cérémonies ou des rites.

Ces voix nettement réactionnaires contrastent avec celles des ouvriers, des employés des villes, des militants du parti, favorables pour la plupart à l'égalité de l'union libre et de l'union enregistrée. Les lettres d'ouvriers, constate la *Pravda*, ne parlent pas du divorce, ce qu'il faut sans doute interpréter comme un acquiescement tacite à la pratique actuelle et aux dispositions de la loi.

De quoi s'agit-il, en réalité, dans les campagnes ? du désir commun chez les paysans, d'asseoir sur une propriété stable, indivise, une famille stable et nombreuse, petite association de cultivateurs luttant pour s'enrichir. L'instabilité des unions entraîne une certaine désorganisation du travail, le divorce entraîne, haïssable calamité, le partage de l'avoir ! L'émancipation légale de la femme n'est guère compatible avec la petite propriété rurale.

Répondant à la thèse paysanne, en défendant la loi nouvelle, Koursky a souligné que cette tendance à la stabilité des biens et des familles est contraire à l'évolution réelle des campagnes où les

(4) Koursky, Discours du 15 nov. à la III<sup>e</sup> Session du Vtsik : *Pravda*, du 16 novembre 1925.

(5) *Pravda* (Moscov), du 9 mars 1926.